



La PMSMP permet à ceux qui recherchent un emploi de faire la découverte d'un métier, non rémunérée. Elle ne peut en aucun cas être mise en œuvre pour exécuter une tâche régulière correspondant à un poste permanent, ni pour faire face à un accroissement temporaire de l'activité, un emploi saisonnier, ou remplacer un salarié absent.

La "période de mise en situation en milieu professionnel" a 10 ans

L'IMMERSION PROFESSIONNELLE, UN OUTIL EFFICACE À (RE)DÉCOUVRIR

Outil au service des parcours d'accompagnement à l'emploi, la période de mise en situation en milieu professionnel (PMSMP) a 10 ans. Un anniversaire qu'a tenu à fêter le ministère du Travail en organisant un webinaire le 12 septembre 2024. L'événement a été l'occasion de revenir sur les particularités – et l'efficacité – de ces immersions professionnelles effectuées dans un cadre juridique sécurisé. Mettant en lumière les expériences accumulées et les bonnes pratiques d'accompagnement, la rencontre a également souligné l'intérêt de la PMSMP pour les publics les plus éloignés de l'emploi. L'ambition, dans le contexte de la récente réforme France Travail, est aujourd'hui de la faire connaître davantage.



LA PMSMP : UN OUTIL UNIQUE AU SERVICE DES PARCOURS

Outil original à la main des acteurs de l'emploi, la période de mise en situation en milieu professionnel a su faire la preuve de son efficacité. L'objectif est désormais de renforcer son déploiement.

Raphaëlle Pienne



1. La durée moyenne des PMSMP est aujourd'hui de 40 heures, pour tous les prescripteurs, précise Nathalie Reyre, cheffe de produit "Immersion facilitée" chez Beta.gouv.fr.

2. La PMSMP peut être prescrite par France Travail, les Cap emploi, les SIAE (sauf les ETTI), les Conseils départementaux, et les organismes proposant des actions de préparation à l'apprentissage, ou par des organismes mandatés par ces prescripteurs "de droit".

3. "Autonomisation", soit le processus le transformatif permettant l'accroissement du "pouvoir d'agir" d'un individu.

Crée par la loi du 5 mars 2014, la période de mise en situation en milieu professionnel (PMSMP) fête cette année ses 10 ans. La longévité de cet outil (car on ne peut parler de dispositif), est à elle seule un premier indice de sa capacité à avoir prouvé son utilité. Cependant, la PMSMP reste peu connue en dehors du cercle restreint des professionnels de l'insertion et de l'emploi. En cela, elle a sans doute été peu aidée par son nom à rallonge transformé en sigle complexe.

Un cadre juridique sécurisé

Lors de sa création, chacun des termes désignant la PMSMP a pourtant été minutieusement choisi. "Ce n'est pas une période de formation, ni un stage ou un stage en milieu professionnel", rappelle Jean-Yves Kerbourc'h, professeur de droit à l'Université de Nantes et membre du conseil scientifique de France Travail. Pour pouvoir être utilisée, la PMSMP doit s'adresser à un bénéficiaire faisant l'objet d'un accompagnement social ou professionnel personnalisé. D'une durée maximum d'un mois¹, elle doit permettre, en se confrontant à des situations réelles, de poursuivre l'un



Il est obligatoire d'avoir une convention validée pour démarrer une immersion. Le bénéficiaire reste couvert par un prescripteur (France Travail, Cap emploi, Mission locale, etc.).



Laurent Duclos, docteur en sociologie, chef de projet "Ingénierie de parcours et stratégies d'accompagnement" à la DGEFP.

des trois objectifs fixés par la loi : découvrir un métier, confirmer un projet professionnel, ou initier une démarche de recrutement. "Une autre originalité est qu'il s'agit d'un contrat multilatéral. C'est une relation qui fait intervenir d'une part le bénéficiaire, mais aussi un prescripteur², une structure d'accueil et un accompagnateur. Et tous ces intervenants ont des obligations." Jean-Yves Kerbourc'h ajoute : "Cette relation multilatérale peut apparaître compliquée, mais finalement c'est une garantie que l'objet de la PMSMP sera bien rempli et qu'il n'y aura pas de fraudes."

Parmi une dizaine de dispositifs évalués, la PMSMP est de loin celui qui a le plus d'impact sur le retour durable à l'emploi"

LA PAROLE À...



Différentes stratégies de mobilisation

La seule définition juridique est cependant insuffisante pour cerner la réalité, et les apports, des PMSMP. *“Parce qu’elles sont prescrites en exécution d’une mesure d’accompagnement, elles n’ont pas d’autonomie propre [...] Leur usage n’a de sens qu’articulé à des pratiques ou à des stratégies d’accompagnement”*, explique Laurent Duclos, chef de projet Ipsa (Ingénierie de parcours et stratégies d’accompagnement) à la DGEFP.

Celui-ci observe quatre grandes logiques de mobilisation de cet outil par les prescripteurs, *“qui peuvent se correspondre deux à deux”*. D’une part, des logiques *“d’activation”* ou *“d’appariement”*, correspondent à des stratégies de mise en relation du demandeur d’emploi avec l’offre du marché du travail ou avec un employeur potentiel. À côté, des logiques *“d’ajustement de parcours”*, et *“de médiation du recrutement et des conditions d’emploi”*, reposent davantage sur un travail réflexif. Elles seront mises à profit en particulier pour valider ou construire un projet professionnel, mais aussi pour leur *“effet d’empowerment”*⁵ et leur capacité à donner au



Thibaut Guilluy,
directeur général de France Travail

“Déployer l’outil d’immersion pour chaque personne et chaque entreprise qui en a besoin”

“Ces 10 ans [de la PMSMP] reflètent un travail collectif, où l’on a amendé, amélioré, ouvert et simplifié cet outil qui produit des résultats. Le défi qui est maintenant devant nous, à la faveur de la mise en place de la réforme France Travail et du réseau pour l’emploi, [...] est de continuer d’en simplifier l’usage, avec l’investissement

d’immersion facilitée, et surtout de le déployer pour chaque personne et chaque entreprise qui en a besoin. Un premier enjeu est l’accompagnement de l’ensemble des conseillers, des professionnels de l’accompagnement, pour se saisir de cette opportunité et savoir à quel moment utiliser de façon pertinente

l’outil d’immersion. [...] Le deuxième enjeu est le passage à l’échelle, [en promouvant] cet outil, en partenariat avec les filières professionnelles, les Opco, les organisations patronales, les chambres de commerce et d’industries, auprès de toutes les entreprises de France.”



Jérôme Marchand-Arvier,

directeur adjoint du cabinet du Premier ministre, ex-délégué général à l’emploi et à la formation professionnelle (DGEFP)



“Nous continuerons à étendre autant que de besoin l’immersion professionnelle”

“Tout au long de ces dix ans de la PMSMP, nous avons essayé de faire évoluer le droit pour, à la fois le sécuriser et l’adapter aux pratiques et pour lever des freins à la mobilisation. [...] Nous avons continué, et nous continuerons à étendre autant que de besoin l’immersion professionnelle. Elle l’a été récemment encore, un exemple, dans la loi du 21 décembre 2022, puisque maintenant

les PMSMP peuvent être incluses dans un parcours de VAE. [...] Mais nous avons encore des marges collectives de progrès, pour encore intensifier la manière dont on utilise la PMSMP et accroître sa notoriété – y compris du côté des entreprises. Nous apprenons [pour cela] des territoires et des initiatives locales, à la fois en modalités d’utilisation et en mobilisation autour de l’immersion

professionnelle. [...] Car l’immersion professionnelle est vraiment un outil formidable, un élément extrêmement puissant. En particulier pour “ceux qui n’ont pas de réseau” et qui, dans des processus de sélection parfois encore un peu trop stéréotypés, ou standardisés, ou normalisés, n’ont pas la capacité à aligner des expériences sur leur CV.”

Propos recueillis par Raphaëlle Pienne

PMSMP : UN IMPACT FAVORABLE SUR L'ACCÈS À L'EMPLOI ET À LA FORMATION



TAUX D'ACCÈS À L'EMPLOI À 12 MOIS

84 % pour les bénéficiaires d'une PMSMP avec l'objectif "Initier une démarche de recrutement"
55 % pour les non bénéficiaires (population témoin)



PRÉSENCE EN EMPLOI À 3 ANS

64 % pour les bénéficiaires d'une PMSMP avec l'objectif "Initier une démarche de recrutement"
51,3 % pour les non bénéficiaires (population témoin)



ENTRÉE EN FORMATION À 3 MOIS

22 % pour les bénéficiaires d'une PMSMP
2 % pour les non bénéficiaires (population témoin)

Source : publication de France Travail "Éclairages et synthèses" n° 66, "La période de mise en situation en milieu professionnel favorise et accélère l'accès à l'emploi".

- bénéficiaire des "ressources pour agir". La PMSMP est dans ce cadre très intéressante à mobiliser auprès des personnes éloignées de l'emploi, souligne Laurent Duclos. Car l'outil produit un puissant "effet contact", permettant de révéler les compétences des personnes aux employeurs ou de faire tomber les préjugés.

Une efficacité qui a fait ses preuves

Les résultats de la PMSMP ont fait l'objet d'une évaluation par Pôle emploi, devenu France Travail (voir infographie). Et ils sont extrêmement positifs. "Parmi une dizaine de dispositifs évalués, la PMSMP est vraiment de loin celui qui a un tel impact sur la présence en emploi : sur la probabilité de travailler à un moment donné, mais aussi sur du très long terme. [...] Une des raisons à cela, c'est que les personnes accédant à un emploi ont une beaucoup plus grande probabilité de s'y maintenir si elles ont fait une PMSMP", expose Matthieu Teachout, directeur du programme "Gouvernance et pilotage" et responsable du département Évaluation chez France Travail.

À l'avenir, faire plus et mieux

En volume, la PMSMP est également un succès. Aidée par le lancement de la plateforme "Immersion facilitée"⁴, elle atteint aujourd'hui environ 450 000 prescriptions réalisées chaque

Matthieu Teachout, directeur du programme "Gouvernance et pilotage" et responsable du département Évaluation chez France Travail.



année. Mais l'ambition est de développer encore cet outil, qui a en outre le mérite de peser peu sur les finances publiques. "L'hétérogénéité territoriale assez importante dans les prescriptions de PMSMP montre qu'il y a un potentiel à la faire davantage connaître auprès des conseillers et des employeurs", indique Matthieu Teachout. Un autre chantier sera de renforcer la prescription de la PMSMP pour les publics pour lesquels elle est la plus utile. "Il y a du côté de certains conseillers une certaine réserve à prescrire des PMSMP pour des personnes qui seraient réputées plus éloignées de l'emploi. Alors que c'est précisément pour ces personnes que la PMSMP a l'effet le plus important sur le taux de retour à l'emploi !", insiste Laurent Duclos. ●



4. Créée en 2021, la plateforme "Immersion facilitée" (<https://immersion-facile.beta.gouv.fr>) propose une base d'entreprises, ainsi qu'une dématérialisation de la convention de la PMSMP et, prochainement, de son bilan.

LES MULTIPLES “VISAGES” DE LA PMSMP

Le “webinaire des 10 ans” a laissé une large place aux témoignages sur l’utilisation de la PMSMP. Ils illustrent la variété des stratégies de mobilisation de cet outil, en particulier pour l’accompagnement des publics les plus éloignées de l’emploi.

Raphaëlle Pienne



Dans le monde de l’emploi, le terme d’immersion a peu à peu remplacé le peu compréhensible “PMSMP”.

Depuis cette rentrée, la Mission locale du Mantois (Yvelines) a systématisé l’utilisation de la PMSMP dans le cadre de l’accompagnement du contrat d’engagement jeune (CEJ). L’outil est sollicité dans un objectif de découverte des métiers et de validation du projet professionnel, explique la directrice de la structure, Sihame Arid. “La PMSMP est aussi prisée par les conseillers car elle nous permet de lever les freins existants”, ajoute-t-elle. Cette immersion professionnelle, appréciée pour son caractère très concret, offre un support pour le travail sur les savoir-être professionnels et les savoir-faire des jeunes, ainsi que pour cibler leurs compétences et aptitudes.

Pour les travailleurs en situation de handicap

La PMSMP est également beaucoup utilisée par les Cap emploi, présente ensuite Georges-Éric Martinaux, délégué régional Paca de Cheops (Conseil handicap et emploi des organismes de placement spécialisés). “Elle est très facilement et rapidement mobilisable [et] ne coûte pas grand-chose à l’opérateur qui la prescrit”, explique-t-il. Surtout, cet outil s’avère particulièrement

La PMSMP est la meilleure façon de lever les craintes du demandeur d’emploi comme du recruteur”

ment pertinent pour l’accompagnement des personnes en situation de handicap suivies par les Cap emploi “dont 70 à 75 % doivent trouver un nouveau métier”, souligne-t-il. La PMSMP s’avère un moyen “très précieux” pour sécuriser l’orientation ou le projet professionnel des personnes. “Il ne s’agit pas d’envoyer quelqu’un en stage, mais de soutenir et de suivre la personne en situation de travail”, détaille le délégué régional de Cheops. L’immersion professionnelle est en particulier mise à profit pour analyser le poste de travail, et les éventuels besoins de compensation du handicap, ainsi que pour sensibiliser le collectif de travail. “Cela permet à l’employeur de se rendre compte que c’est jouable”, explique Georges-Éric Martinaux, qui se félicite qu’un taux important des PMSMP prescrites par les Cap emploi débouchent sur un recrutement. ●●●



Anne Le Page,
directrice de
La Touline.



Georges-Éric
Martinaux,
délégué régional
Cheops Paca.

Camille Morini,
directeur de l'insertion du département
des Alpes-Maritimes.



Cyrille Bekhtari,
directeur du réseau Acor (Action pour
le conseil et recrutement).



entre allocataires du RSA et entreprises. *“C’est un outil que nous avons activé pour une seule raison : la PMSMP est la meilleure façon de lever les peurs, ou plutôt les craintes, du demandeur d’emploi comme du recruteur”*, décrit Camille Morini, directeur de l’insertion du département des Alpes-Maritimes. Pour aider le demandeur d’emploi à prendre en charge les frais liés à son immersion professionnelle, *“le département a activé une aide complémentaire, neutralisée dans le cadre du RSA, de 100 euros par semaine”*, complète-t-il. Et les résultats sont là. Depuis la mise en place des PMSMP le département constate un taux de retour à l’emploi de 70 %, contre 30 % auparavant.



Pour les futurs marins

Dans le cadre du dispositif “Marée découverte”, l’association La Touline met à profit la PMSMP pour faire découvrir la réalité du métier de marin.

“Marée découverte, désormais déployé sur l’ensemble du territoire, a été mis en place suite à une demande des professionnels. [...] Avant sa création, des personnes entraient dans des formations qualifiantes qui étaient purement théoriques. Elles n’avaient pas connaissance des périodes embarquées et ne découvraient le lieu de travail atypique qu’est un navire qu’à la fin, lorsqu’elles avaient leur diplôme, ce qui amenait parfois à des déconvenues”, présente Anne Le Page, directrice de La Touline. Pour pouvoir être appliquée au métier très réglementé de marin, la PMSMP a dû être adaptée pour intégrer des obligations spécifiques au secteur maritime. *“La personne doit donc être accompagnée par une structure ayant cette connaissance et ce lien avec l’administration des affaires maritimes”*, ajoute-t-elle. Malgré cette relative complexité le dispositif s’avère aujourd’hui *“essentiel”*, souligne la directrice.

Pour les bénéficiaires du RSA

Autorisé à prescrire des PMSMP depuis la loi de 2020, le département des Alpes-Maritimes s’est emparé de cette possibilité dans le cadre des actions d’intermédiation de l’emploi qu’il organise

Pour les salariés de l’IAE

Dans les structures de l’insertion par l’activité économique (SIAE), l’utilisation de la PMSMP se déploie dans le cadre d’une médiation à l’emploi reposant d’abord sur l’envie et la situation des salariés accompagnés, explique Cyrille Bekhtari, directeur du réseau Acor (Action pour le conseil et recrutement). Il témoigne de l’intérêt de cet outil pour intervenir auprès de personnes fragiles, souvent très peu qualifiées. Car ces dernières peuvent être confrontées à de grandes difficultés, ne serait-ce que pour formuler une envie d’orientation professionnelle, organiser leur quotidien, ou (re)-trouver confiance en elles. *“La PMSMP, selon moi, est vraiment une réponse idéale pour rassurer ce public. C’est concret et ça ne génère pas de pression, c’est vraiment un moment où la personne va vivre une expérience”*, explique-t-il. Le programme Seve emploi¹, qui a bien identifié les atouts de la PMSMP pour le public des SIAE, préconise d’ailleurs leur utilisation accrue, dès les débuts du parcours des salariés accompagnés. Sans compter que l’intérêt est aussi du côté des structures. Selon une évaluation du programme, celles-ci, en utilisant la PMSMP, sont également amenées à renouveler leurs organisations et leurs pratiques². ●



1. Seve Emploi est un programme de formation-action porté par la Fédération des acteurs de la solidarité, à destination des professionnels de l’insertion par l’activité économique (IAE). Il vise à faire des SIAE des acteurs de médiation entre demandeurs d’emploi et employeurs au sein de leur territoire.

2. Selon Nicolas Farvaque, directeur du pôle recherche et études du cabinet Orseu, et Marine Tous-Lion, responsable du programme Seve, l’usage de la PMSMP débouche, par exemple, sur une transformation du rôle des encadrants techniques.